



Rapport développement durable

2017

Mairie de Cannes

*Faire du développement durable un levier
pour l'attractivité, l'emploi et le pouvoir d'achat*

Sommaire

Introduction.....	3
Axe 1 : Cannes plus pratique au quotidien et harmonieuse.....	4
Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins.....	4
Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale.....	5
Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique.....	6
Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée.....	7
Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion.....	7
Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois	7
Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées.....	8
Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous.....	9
Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée	10
Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city.....	10
Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique	10
Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable.....	10
Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique.....	11
Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable	13
Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable.....	13
Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable	13
Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité.....	14
Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail.....	14
Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21	15

Introduction

Le 24 novembre 2017, la Mairie de Cannes a reçu le prix spécial du développement et de la créativité dans le cadre des **Trophées Climat Énergie 2016** du Département des Alpes-Maritimes, qui récompensent dans le département les opérateurs les plus actifs en matière de lutte contre le changement climatique. Il s'agit d'une **nouvelle consécration pour la commune**, qui a déjà reçu le **Trophée d'argent en 2014 et d'or en 2015** et le **prix spécial du changement et de l'innovation en 2016** dans le cadre de ces Trophées. Deux entreprises cannoises ont été également primées en 2017 : Thalès Alenia Space et l'Hôtel Grand Hyatt Martinez.

Pour mémoire, **Cannes est lauréate de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte**, lancé par le **Ministère du développement durable au mois de février 2015**, et qui a permis en 2017 de soutenir de nombreux projets, en particulier la mise en place d'une **télégestion de l'éclairage public**, la réalisation de **deux aménagements cyclables** sur le chemin de la plaine de Laval et le boulevard du Rivage, l'acquisition de **véhicules au gaz naturel** et l'installation de **capteurs sur les aires de livraison** du centre-ville.

Ce rapport annuel de développement durable reprend la même structuration que l'Agenda 21 et présente, pour chacun des quatre axes et des seize objectifs de l'Agenda 21, les actions mises en œuvre depuis fin 2016.

Axe 1 : Cannes plus pratique au quotidien et harmonieuse

Cet axe regroupe l'ensemble des actions de l'Agenda 21 concernant les déplacements, l'aménagement et les déchets.

Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins

En matière de mobilité, la Mairie agit pour favoriser l'utilisation des transports en commun, développer la pratique du vélo et l'usage des véhicules propres.

En partenariat avec la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL), la Ville de Cannes a mis en service, depuis le 2 mai 2017, la **navette du Suquet**, petit bus électrique décoré par les artistes du Suquet des artistes, avec une fréquence de 20 minutes. Du premier juillet au 15 septembre, les Cannois et les touristes ont pu profiter d'une **navette des plages** gratuite sur le boulevard du Midi, reliant le bord de mer avec le centre de La Bocca et de nombreux parkings. Une **navette maritime** Cannes – La Napoule – Théoule sur Mer – La Figueirette a par ailleurs été mise en place du premier juillet au 27 août. Depuis le 3 juillet 2017, la CACPL a lancé l'**application mobile Palm Bus**, calculateur d'itinéraire multimodal en temps réel avec géolocalisation, pour faciliter tous les déplacements sur l'agglomération ; à terme, cette application devrait également permettre le covoiturage dynamique.

La **nouvelle digue Est du Port du Moure Rouge**, en bois et en aluminium, a été inaugurée le 17 juillet 2017 ; elle offre aux Cannois et aux touristes une promenade piétonne de 176 mètres ponctuée de quatre belvédères accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les actions pour favoriser l'usage du vélo se sont poursuivies en 2017, avec pas moins de **trois nouveaux aménagements cyclables** : une chaussée à voie centrale banalisée sur le **chemin de la Plaine de Laval** (1 000 m finalisés en janvier 2017), une piste cyclable de 800 m sur le **boulevard du Rivage** et une autre piste de 800 m sur la **première tranche de BoccaCabana**, toutes les deux mises en service au mois de juillet 2017. Les aménagements de la Plaine de Laval et du boulevard du Rivage ont été financés dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

La **subvention à l'acquisition de vélos à assistance électrique** est passée à 150 euros maximum par vélo au premier janvier 2017, puis supprimée à compter du 17 juillet 2017 en raison de la mise en place par le gouvernement d'une subvention nationale de 200 euros non cumulable avec la subvention communale : depuis septembre 2014, le dispositif communal a permis l'acquisition de **366 vélos** à assistance électrique par les résidents cannois ! Une dernière nouveauté a été inaugurée le 6 novembre 2017 pour favoriser l'usage du vélo : il s'agit d'un **local sécurisé pour les vélos et les deux roues motorisés à la gare de Cannes** qui permet d'accueillir 26 vélos et 19 deux-roues.

Le dispositif du **disque vert européen** permettant aux véhicules propres de stationner gratuitement sur la voirie pendant 1h30 a été reconduit pour deux ans, en l'étendant aux bénéficiaires de la pastille verte mise en place par le Ministère de l'environnement (**175 disques verts distribués** au 17 novembre 2017). Le marché lancé par les trois communautés d'agglomération de l'Ouest des Alpes Maritimes pour le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques a été notifié en octobre 2017 : il prévoit d'ici juin 2018 le déploiement de 92 bornes, dont 10 nouvelles bornes sur le territoire cannois.

Les rénovations de voies ont concerné en 2017 la seconde tranche de l'avenue du docteur Picaud, le boulevard d'Alsace et le passage Châteaudun, la rue Florian et le boulevard du Rivage.

Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme** a été **présenté au Conseil Municipal en octobre 2017** ; ce projet vise à promouvoir un urbanisme maîtrisé et de qualité, pour une ville agréable à vivre, belle et attractive. Trois degrés de préservation sont prévus pour défendre l'identité de Cannes :

- la sanctuarisation du quartier du Suquet, des hauts de la Californie et de la Croix des Gardes, les îles de Lérins où il ne sera plus possible de construire au-delà du bâti existant ;
- la protection accrue des coteaux de la Californie et de la Croix des Gardes, de la Plaine de la Siagne, du quartier de la Pointe Croisette et du cœur villageois de La Bocca ;
- la protection très forte du bas des coteaux de la Californie et de la Croix des Gardes ou encore des quartiers du Devens et des Mûriers à La Bocca.

La seconde phase d'embellissement du Suquet a été inaugurée le 5 mai 2017, tandis que les travaux de réaménagement et d'embellissement du centre de la Bocca ont commencé fin 2017. Cannes Maria s'est vu décerner fin 2017 le label EcoQuartier « étape 3 » (Ecoquartier livré) ; il s'agit de la première opération d'aménagement à obtenir cette distinction dans le département.

Le **nouveau plan façades** a été adopté fin 2016 : il couple une démarche incitative et une démarche coercitive qui permet à la Ville de se substituer aux propriétaires défaillants avec mise en recouvrement des frais engagés. La mise en œuvre du plan s'est échelonnée tout au long de l'année : décembre 2016 pour la rue Clemenceau, mars 2017 pour les secteurs Forville et Meynadier, mai 2017 pour Cannes centre, juillet 2017 pour le boulevard de la République et octobre 2017 pour le boulevard Carnot. A la date du 14 novembre 2017, 2 ravalements ont été terminés, 14 déclarations préalables de travaux ont été déposées ainsi que 13 demandes de subvention.

Depuis le début de l'année 2017, la Mairie de Cannes a réduit le désherbage chimique dans les cimetières, en développant le désherbage mécanique. Deux nouvelles parcelles ont été créées mi-2017 dans les jardins familiaux du boulevard du Périer, tandis que quatre hôtels à insectes ont été installés fin 2017 dans des parcs municipaux.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2017 dans le cadre du **projet européen JARDIVAL dans les jardins de la villa Rothschild** : un concours de jardins éphémères en avril 2017 (« Le Banquet » qui a reçu le prix de la presse, et « la Sixième Extinction » qui a reçu le prix du public), la réhabilitation des allées, la création de salons de lecture avec mobilier, l'éclairage décoratif des arbres qui bordent l'avenue du docteur Picaud, l'étiquetage botanique de 70 espèces intéressantes, et la création de l'application Cannes Jardin qui permet de découvrir toutes les richesses du jardin de la Villa Rothschild : le jardin d'autrefois, le jardin d'aujourd'hui et le jardin ludique.

La Mairie de Cannes signera fin 2017 une convention avec l'association Atelier du Zéro Six afin de récolter et de valoriser sous forme d'huile les olives du patrimoine arboré de la Ville (245 oliviers), et une convention de pâturage sur certains terrains municipaux avec un berger amateur (troupeau d'une trentaine d'ovins).

Plusieurs animations ont été organisées en 2017 dans le parc naturel de la Croix des Gardes : journée « saveur et senteur du littoral » le 22 janvier 2017 avec la présentation des activités agricoles du site, organisation de deux promenades guidées dans la Croix des Gardes le 21 mars 2017 pour la journée internationale des forêts, chantier de restauration des restanques le 8 avril 2017. Le 12 juin 2017 a vu la naissance de Happy, la nouvelle ânesse de Riri et Fifi, les deux ânes débroussailleurs de la Croix des Gardes (après Fanfan en 2015 et Gulli en 2016).

L'aménagement de la basse vallée de la Siagne en plaine agricole et de loisirs s'est poursuivi en 2017 avec l'installation des serres de l'exploitation de spiruline et de l'exploitation d'aquaponie, et le lancement en juillet 2018 d'un prototype de forage agricole alimenté en énergie grâce à des serres photovoltaïques. Plusieurs visites pédagogiques du site ont été organisées, notamment avec les élèves du BTS MUC (management des Unités Commerciales) de la Faculté des Métiers. Un hôtel à abeilles a été installé en février 2017, suivi de toilettes sèches en octobre 2017 et de panneaux pédagogiques en fin d'année 2017.

Une double étude sur les déchets verts a été lancée en 2017 par la CACPL, portant d'une part sur les alternatives au brûlage et d'autre part sur la valorisation du gisement de déchets verts apportés en déchetterie.

Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique

Depuis novembre 2016, une nouvelle **filière de récupération des vélos et de pièces détachées** est proposée **sur le site de la déchetterie du SMED à Cannes** : les vélos apportés sont réparés pour connaître une seconde vie. Une étude de faisabilité pour une plateforme d'économie circulaire a été lancée fin 2017 dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), avec un volet sur la récupération et la redistribution de meubles et objets et un volet sur la redistribution de denrées alimentaires encore consommables.

Dix ateliers réparation ont été organisés à la Médiathèque de Ranguin par le **repair café** de Cannes, qui a étudié l'ouverture d'une antenne dans le quartier République à la fin de l'année 2017. Une trocante de Noël a été organisée en décembre 2017 par un parent d'élève et un groupe de collégiennes des Vallergues, à la suite d'une idée lancée au cours d'un atelier citoyen.

Le **concours EcoloDéfi**, désormais organisé par la CACPL, a rassemblé 4 800 élèves sur le thème « Attention, ma poubelle déborde » au premier semestre 2017. La CACPL a également organisé le **concours « Triage au sort »** du 18 septembre au 14 octobre 2017, avec une remise des prix à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage, le mercredi 15 novembre 2017. Cannes a également été la première étape le 11 juillet 2017 de la tournée régionale zéro déchet. **Dix corbeilles compactrices solaires bi-flux** ont été achetées en 2017 dans le cadre du projet TEPCV.

Dans le cadre de la politique innovante et volontariste décidée par la municipalité en matière de lutte contre l'incivisme et de renouveau civique, et afin de rendre chacun responsable d'une ville plus propre, la Mairie de Cannes a installé, en janvier 2017, **16 cendriers gamifiés** pour inciter de façon ludique les fumeurs à jeter leur mégot, la campagne 2016 de lutte contre l'incivisme a remporté en avril 2017 le grand prix du jury du concours Créaffiche qui récompense les meilleures campagnes de d'affichage des Alpes-Maritimes et de l'Est du Var, un guide du civisme et une nouvelle campagne avec « Chez soi, c'est comme on veut... » ont été lancés en avril 2017 et une **nouvelle chaîne d'information entièrement consacrée au civisme « Cannes Civique La Chaîne »** a été lancée le 8 novembre 2017.

Cannes est par ailleurs devenue en juillet 2017 la première ville à récompenser l'engagement des individus et des structures collectives qui se sont illustrés par des actes citoyens forts, emplis de civisme, en décernant des « **Palme du Civisme** » pour honorer sept Cannois et la Sécurité civile qui ont œuvré dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre les incivilités du quotidien, de l'éducation à la citoyenneté.

Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet social de l'Agenda 21 : solidarité et logement, jeunesse, santé et handicap, culture, sport et patrimoine.

Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion

Pour favoriser l'accès pour tous à des conditions de logement décentes, et dans la perspective de l'ouverture prochaine d'un campus universitaire, la Ville de Cannes a été en octobre 2017 la **première commune du département à proposer une cohabitation entre étudiants et seniors**, en signant une convention de partenariat avec le CCAS de Cannes, le GIP Cannes Bel Âge et l'association Ensemble2générations Alpes-Maritimes : le jeune locataire s'acquitte, dans le cadre d'une convention, de tâches ménagères contre un loyer modéré, et permet ainsi au senior de continuer à vivre à domicile (3 formules de cohabitation en fonction du temps que l'étudiant est prêt à consacrer à la personne âgée). Des travaux de sécurisation, de rénovation et d'embellissement de 17 résidences (1 186 logements) du parc H.L.M. géré par l'office Public de l'Habitat Cannes Pays de Lérins ont par ailleurs été réalisés entre décembre 2016 et décembre 2017. Le Conseil Municipal de juillet 2017 a en outre décidé le financement de travaux d'isolation acoustique de façades en bordure de six voies communales.

En tant que « village mondial », Cannes se doit également d'être solidaire avec le reste du Monde. Les « Voiles de l'Espoir » rassemblant une centaine d'enfants en rémission de cancer ou de leucémie venus des quatre coins de France, de l'Outre-mer, du Maroc, du Luxembourg et de la Belgique ont fait escale à Cannes le 12 juin 2017. La Mairie de Cannes a par ailleurs **envoyé deux camions aux Antilles** pour aider à acheminer l'eau potable à la suite des dégâts de l'ouragan Irma, et a lancé un appel aux dons en mettant en place des urnes pour la collecte des dons pour les victimes de cette catastrophe (3 324 euros récoltés, complétés par une subvention exceptionnelle de 10 000 euros votée par le Conseil Municipal le 16 octobre 2017).

Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois

La Mairie de Cannes a décidé le retour à la semaine de 4 jours à compter de septembre 2017 pour mieux respecter le rythme des enfants. Comme chaque année, les élèves de CM2 se sont vu remettre un dictionnaire en fin d'année scolaire pour leur entrée en 6^e : 639 dictionnaires ont été offerts aux futurs collégiens cannois, dans les 18 établissements que compte la ville. En mars 2017, 63 collégiens cannois sont allés à la rencontre des institutions Républicaines pour créer leur propre **Livret Citoyen** qui leur a été remis en mains propres à l'occasion d'une cérémonie organisée au collège des Muriers, dans le quartier de La Bocca. Le 20 juin 2017, l'école Saint Joseph a inauguré une fresque de 20 m de long sur le thème du « vivre ensemble » réalisée par les enfants de l'école et Nelson Fabiano, artiste et parent d'élève.

Nouveauté de l'année scolaire 2017 – 2018 : Cannes est **ville pionnière et expérimentale du programme « 100 % éducation artistique et culturelle »** avec 103 actions déployées en 2017-2018 (43 dans les écoles, 60 dans les collèges et lycées). L'objectif de la Ville est d'initier 100 % des élèves à l'art et à la culture pendant leur parcours scolaire.

Les actions de sensibilisation des élèves cannois à l'environnement (**randonnée contée, temps forts thématiques, journée mondiale de l'environnement, semaine de l'arbre**) se sont poursuivies en 2017 (**1 500 enfants sensibilisés** sur le temps scolaire ou périscolaire).

Les événements **Hype Market** (marché aux puces destiné aux exposants de 14 à 25 ans) lancés en 2016 ont été renouvelés les 7 octobre et 9 décembre. Onze nouvelles bourses au permis de conduire ont été attribuées aux jeunes Cannois le 23 juin 2017.

En 1988, les jeunes de Cannes Jeunesse avaient enterré à l'entrée du fort royal de Sainte Marguerite une malle avec des dessins, photographies, poèmes et films qu'ils avaient réalisés sur le thème « Planète bleue » ; le 31 mai 2017, ces « anciens jeunes » ont remis la clef de cette malle aux 71 jeunes de Cannes Jeunesse de 2017, qui vont préparer à leur tour des créations sur le thème de la Méditerranée ; le 30 mai 2018, la malle de 1988 sera déterrée et les anciens trésors seront remplacés par ceux de la nouvelle génération.

Le 27 mars 2017, le **projet architectural du futur campus universitaire** de Cannes a été dévoilé ; il sera opérationnel à la rentrée 2019. En septembre 2017, une classe préparatoire aux grandes écoles en Lettres et Sciences Sociales a ouvert à l'Institut Stanislas, ainsi qu'une classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieur dédiée aux techniciens supérieurs au lycée Jules Ferry.

Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées

La dernière année a été riche en innovations pour l'hôpital de Cannes avec l'inauguration d'un **nouveau scanner** le 6 décembre 2016, l'équipement du bloc opératoire en janvier 2017 de **colonnes vidéo ultra haute définition** pour une résolution d'images endoscopiques quatre fois supérieure (première en région PACA), et l'inauguration de la **conciergerie Happytal** (également première en PACA) pour faciliter le quotidien des patients et du personnel ; Happytal apporte des services directement en chambre et permet ainsi aux proches de témoigner leur affection au quotidien au travers de petites attentions à distance, et propose une véritable conciergerie pour faciliter la vie du personnel. Le Dispositif Médicament Info Services Seniors mis en place par l'hôpital au printemps 2016 a par ailleurs été primé en janvier 2017 par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

Le **Conseil Local de Santé Mentale** a été créé le 12 décembre 2016 : il s'agit d'un espace de concertation et de coordination entre la Ville de Cannes, le secteur psychiatrique public et privé, les professionnels de santé, les partenaires sociaux et médico-sociaux, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés.

Toujours en lien avec la santé, on peut citer les actions suivantes : le programme de coaching en santé dédié aux seniors cannois lancé en février 2017 avec 16 ateliers gratuits, la convention signée par la Ville avec le CCAS et la CPAM pour pouvoir signaler les personnes qui abandonnent le parcours de soin, ainsi que les permanences de la protection maternelle et infantile qui se tiennent une fois par semaine à la Frayère depuis janvier 2017.

D'autres actions événementielles sont à souligner comme la participation de 44 écoliers de CM2 de la Verrerie et des Mûriers au Parcours du Cœur, et la descente de la Loire en canoë entre le 20 mai et le 12 juin 2017 par deux Cannoises, Florence Bonnaud et Isabelle Barbut, pour recueillir des fonds et des inscriptions de donateurs potentiels de moelle osseuse.

Les actions locales en faveur du handicap se sont poursuivies en 2017, comme en témoignent l'organisation en février 2017 d'une session découverte proposée par le club Aïkido 06 aux enfants autistes de l'école des enfants de lune, l'organisation d'un déjeuner dans le noir et du Palm Beach Handishow « Rêvons ensemble » (défilé de mode avec des sportifs valides et handicapés) pendant la semaine du handicap (mars 2017), et la **deuxième édition du Festival International du Film sur le Handicap** organisée à Cannes du 15 au 20 septembre 2017.

Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous

La dynamique du projet « Cannes, capitale du sport en plein air » lancé en 2016 a été poursuivie et amplifiée en 2017 avec l'**extension des pistes de jogging et de randonnée** (40 km supplémentaires portant le secteur balisé à **100 km** au total), l'installation d'une **zone de fitness** en plein air sur le premier tronçon de BoccaCabana (été 2017), la création de l'application mobile **Cannes Sports** dédiée à la pratique du sport en plein air à Cannes (septembre 2017), et le lancement de la **campagne « Cannes, premier domaine « courable » urbain de la Côte d'Azur »**. Des **nouvelles manifestations en plein air** ont été lancées : meeting street workout le 2 septembre, aquathlon le 24 septembre, Swimrun le 22 octobre. La **chaussée sud de la Croisette a été piétonnisée tous les jours** de 20h à 1h du matin du 15 juillet au 27 août 2017, tandis que le **boulevard du Midi Louise Moreau a été piétonnisé** durant toute l'année **le dernier dimanche de chaque mois**.

Depuis le 8 août 2017, Cannes dispose d'un nouvel équipement culturel de premier ordre avec l'**ouverture de la bibliothèque - médiathèque Romain Gary** au sein du nouveau quartier Cannes Maria. Le déménagement dans ces mêmes locaux de la direction de la Culture ouvre la voie à une affectation de l'ensemble de la Malmaison à des espaces d'expositions culturelles. Le **permis de construire du futur cinéma multiplexe de la Bastide Rouge** a été délivré le 14 septembre 2017, permettant le démarrage prochain des travaux de construction.

L'accès de tous à la culture, c'est également le lancement en septembre 2017 de l'application **Cannes Patrimoine** qui alerte l'utilisateur quand il se trouve à proximité d'un site remarquable et propose une présentation du lieu, ainsi que la **décoration des bus** de la ligne « Palm Imperial » (Croisette) par le peintre Robert Combas et de la navette du Suquet par les artistes en résidence au Suquet des Artistes. Une nouvelle fresque sur le thème du cinéma a par ailleurs été inaugurée sous le pont Alexandre III, tandis que la troisième édition du musée éphémère du cinéma s'est installée au Palais des Festivals et des Congrès durant l'été 2017, avec une exposition sur Georges Méliès.

Mars 2017 marque le démarrage du **projet européen ISOS « petites îles durables »** auquel la Ville de Cannes participe au titre de l'île Sainte Marguerite : installation de LED pour l'éclairage de l'île et du fort royal, installation d'un dessiccateur à déchets alimentaires, restauration du fort royal, création d'une bande dessinée. Ces actions s'inscrivent dans la dynamique de candidature des Iles de Lérins au patrimoine mondial de l'Unesco, tout comme l'exposition de Yann Arthus Bertrand « Le Patrimoine Mondial vu du ciel » inaugurée en juillet 2017 au musée de la mer de Sainte Marguerite. Huit chantiers ont été organisés pendant l'été 2017 par les Chantiers de Jeunes de Provence sur l'île Sainte Marguerite (jeunes de 13 à 17 ans) pour rénover le Fort Royal et la Batterie de la Convention.

Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet économique de l'Agenda 21 : l'objectif est de faire de Cannes une « smart city », attractive pour les entreprises et les touristes qui sont le moteur de notre économie.

Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city

Après Cannes Civique en 2015, My Predict et Cannes Agenda en 2016, l'année 2017 a vu le lancement de quatre nouvelles applications mobiles : **Cannes Jardin**, **Cannes Alerte**, **Cannes Patrimoine** et **Cannes Sports**. Par ailleurs la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins a lancé en 2017 l'**application Palm Bus**, un calculateur d'itinéraire multimodal.

A la suite de la convention signée en novembre 2016 avec Google France, cette dernière a poursuivi en 2017 le déploiement de « Google pour les Pros » (260 commerçants cannois mis en ligne en 2016), de WeTechCare au service des personnes en insertion, de Digital Active auprès des étudiants de Cannes, de Google Transit sur les déplacements et de Google Arts & Culture pour promouvoir le patrimoine culturel de la ville ; des données Street View sur le patrimoine naturel de Cannes ont également été mises à disposition.

Cannes participe en 2017 à une **expérimentation nationale sur la logistique urbaine** avec cinq autres collectivités. La Ville a installé durant l'année 2017 des **capteurs sur les aires de livraison** du centre-ville pour mieux contrôler et réglementer l'utilisation de ces aires, dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». Un point relais colis a par ailleurs été mis en service par La Poste en mai 2017 à la gare de Cannes.

Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique

Le 21 juin 2017, la CACPL a publié le **passport économique Cannes Pays de Lérins**, un document synthétique destiné aux entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire. En juillet 2017, un nouvel espace de coworking (privé) a été inauguré à Cannes : le 13.2. Onze locaux commerciaux ont été préemptés dans le quartier République; l'équipe du Cannes Lions International Festival of Creativity s'est installée dans un de ces locaux préemptés et remis en état par la Ville, tandis qu'un premier artisan va s'installer en janvier 2018.

Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable

Le 9 décembre 2016, le Palais des Festivals et des Congrès a dévoilé **CAP 2017, plan d'actions de la nouvelle stratégie touristique** de Cannes avec quatre piliers (recentrage, relation, innovation et Agilité, visibilité) et trois axes prioritaires (tourisme d'affaire, tourisme de loisirs et innovation technologique). Deux nouveaux dispositifs ont notamment été lancés à l'automne 2017 dans le cadre de ce plan : quatre **parcours découverte** (Cannes Gourmande, Cannes Cinéma, Cannes Evasion et Cannes Culture) sont proposés gratuitement aux groupes durant la basse saison, tandis que **Cannes Greeters** recherche des Cannois bénévoles désireux de rencontrer des touristes, de partager avec eux leur passion pour leur ville et de leur faire découvrir autrement des lieux qu'ils affectionnent particulièrement. En novembre 2017, Cannes a été élue meilleure destination 2017 aux Luxury Travel Guide Global Awards : le Prix décerné à la Ville de Cannes reflète la dynamique de celle-ci et souligne les efforts de la destination pour sa promotion à l'international.

Depuis le 23 février 2017, la marque « **Made in Cannes** » est gravée sur les hélices exportées dans le monde entier par France Hélices (implantée à Cannes La Bocca).

La Mairie de Cannes a pour ambition de déployer, sur l'ensemble de son territoire, la filière de l'économie créative. L'objectif est de doter la ville de Cannes de tous les maillons de la chaîne de la création de contenus et, plus particulièrement, de contenus audiovisuels. Pour cela, la municipalité s'est engagée dans la réalisation d'un technopôle dédié à l'image et l'économie créative à la Bastide Rouge, avec une Cité des Entreprises après la pépinière CréACannes, un pôle universitaire et un multiplexe cinématographique. Dans ce contexte, la Mairie de Cannes a signé en février 2017 un compromis pour soutenir l'émergence d'un pôle créatif autour des arts visuels sur le site du bâtiment du Comptoir Provençal du Verre (CPV), propriété de la Ville de Cannes. Par ailleurs, la Mairie a signé en octobre 2017 un partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) pour soutenir la préservation, la promotion et la transmission de la création audiovisuelle.

Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique

L'objectif 11 de l'Agenda 21 intègre les actions de la Mairie de Cannes pour préserver le littoral des pollutions et des effets du changement climatique.

La **première phase de BoccaCabana** s'est terminée en juillet 2017 sur 800 m du rond-point Romano aux locaux du Sicasil, avec un bord de mer réorganisé en termes de stationnement, 90 places aménagées en épi sur le côté nord du boulevard du Midi et 180 places supplémentaires créées sur le boulevard du Rivage, soit 270 vraies places contre 260 auparavant autorisées et seulement tolérées pour une grande partie. La seconde phase a débuté à l'automne 2017 sur le boulevard Jean Hibert entre le Square Mistral et le quai Laubeuf.

Le 13 février 2017 a été inauguré le nouveau central téléphonique Saint Nicolas de Cannes, ultra-moderne et reconstruit totalement à la suite des intempéries d'octobre 2015 (et qui ne pourra plus être inondé en cas de crue). Le 2 octobre 2017 ont été inaugurés l'escalier et la passerelle permettant l'accès au toit de l'école de la Frayère en cas d'inondation. Une enquête publique a été lancée du 13 juin 2017 au 13 juillet 2017 en vue des travaux de confortement des digues Laubeuf et du Large. Un ré-ensablement massif des plages de la Croisette a commencé en novembre 2017 afin de renforcer leur protection et de les élargir pour développer l'attractivité touristique.

Le 27 juillet 2017, la CACPL a signé un **PAPI d'intention** (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) contre les inondations avec 8 axes stratégiques et 28 actions. D'ores et déjà en 2017, 8 sirènes d'alerte et 140 hauts parleurs ont été installés pour être utilisés en cas de risque majeur. Vingt-trois repères « Plus Hautes Eaux Connues » ont été installés dans les vallons de la Foux, des Gabres, du Riou et de la Frayère pour garder la mémoire de l'événement du 3 octobre 2015. Des exercices d'évacuation sont organisés tous les ans (dernier septembre 2017) et un dispositif Cannes Alerte - prestation d'appels téléphoniques en grand nombre - (35 000 inscrits) a également été mis en service. Une plateforme de gestion des risques, outil cartographique en 3D pour simuler, analyser et gérer les crises, permet depuis cette année de pouvoir visualiser géographiquement le territoire, d'en avoir une vision stratégique et opérationnelle (sites à protéger, sites de repli, routes à fermer, etc.) et de croiser les informations.

Le 31 octobre 2017 a été organisé un **exercice « Tsunami »** à Cannes, pour la première fois en France, en partenariat avec la Préfecture des Alpes-Maritimes, le Centre Opérationnel de Gestion des Crises (COGIC) et le Centre d'Alerte Tsunami (CENALT). Concernant le risque « incendie de forêt », un exercice de simulation a été réalisé en août dernier à l'initiative du Maire de Cannes avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) dans le massif de la Croix-des-Gardes, tandis que les services municipaux travaillent sur un scénario « rupture du barrage de Saint Cassien » en lien avec la Préfecture. La Mairie de Cannes a également décidé en octobre 2017 d'adhérer au CYPRES (Centre d'information pour la prévention des risques majeurs en région Paca).

Le **projet européen Risqu'eau** (résilience des territoires face aux risques de crues éclair et de pollution des eaux) piloté par la CACPL en partenariat avec la CAVEM (communauté d'agglomération Var Esterel Méditerranée) et les communes italiennes de San Lorenzo al Mare, Vallecrosia et Imperia a été lancé en mai 2017. Ce projet qui a démarré début octobre 2017 va permettre de réaliser des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments (logements et locaux commerciaux) les plus impactés par les inondations d'octobre 2015 et de mettre en place des Plans de Mise en Sécurité avec les habitants ; le diagnostic de vulnérabilité est également imposé au cas par cas pour certaines demandes de permis de construire. La Commission européenne a par ailleurs retenu la candidature de la Mairie de Cannes pour le projet dénommé **UNaLab** (Urban Nature Lab) sur la thématique de la résilience urbaine, notamment la lutte contre les risques d'inondations, grâce à des solutions basées sur la nature.

La **Déclaration d'Intérêt Général** (DIG) permettant de se substituer aux riverains défaillants pour l'**entretien des vallons** du Devens et des Gabres a été acceptée pour la CACPL au titre de sa compétence GEMAPI; une enquête publique a été lancée du 12 juin au 12 juillet 2017 en vue de la mise en place d'une DIG sur l'ensemble des bassins versants de la Frayère et de la Roquebillière.

La Mairie de Cannes a obtenu une nouvelle fois le précieux **label « Pavillon Bleu »** pour quatorze plages du littoral ainsi qu'au port Canto. Le drapeau bleu a été hissé en 2017 sur les plages suivantes : Bijou, chantiers navals, Trou de l'Ancre (Roubine), Font-de-Veyre, Gazagnaire, île Ste-Marguerite Est et Ouest, Midi, Moure Rouge, Rochers de La Bocca, Saint-Georges, Sud aviation et gare des marchandises, et la nouvelle pour 2017 : Riou (Plage de la Nadine).

Les associations partenaires de la Ville Méditerranée 2000 et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Iles de Lérins et Pays d'Azur ont renouvelé en 2017 leurs **campagnes de sensibilisation Inf'Eau Mer et Ecogestes** auprès des touristes et plaisanciers (**950 personnes sensibilisées**). Par ailleurs, Cannes a été, début juillet, la première étape du Surfrider Beach Tour qui vise à sensibiliser les vacanciers aux bons gestes à la plage pour une préservation de leur environnement et de leur santé. La Mairie a également posé des panneaux d'affichage sur les plages du boulevard Gazagnaire pour informer sur le maintien en dehors de la pleine saison touristique des banquettes de posidonie.

Deux autres initiatives sont à saluer : celle de la **classe de 5^e 4 du collège Gérard Philipe, lauréate du concours national Lumexplore Junior** pour son film « Nous polluons le futur », et le **colloque « pour une croissance bleue durable en méditerranée »** organisé le 20 octobre 2017 par le Conseil Scientifique des Iles de Lérins avec la rédaction d'un cahier de propositions. Le 4 octobre 2017, la commission extra-municipale de la Mer et du Littoral s'est réunie en séance plénière, pour échanger sur la réhabilitation et la dynamisation du Port Canto et faire un point sur les travaux du Moure Rouge.

Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable

Cet axe met en avant l'exemplarité des actions de la Ville en faveur du développement durable, afin de mobiliser l'ensemble des habitants sur leurs propres actions.

Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable

Une opération de **thermographie aérienne** a été réalisée le 10 février 2017 par la CACPL sur le territoire de l'agglomération en partenariat avec GRDF : cette thermographie doit être restituée à l'occasion de « salons de la rénovation » pendant lesquels les habitants pourront venir récupérer la photographie de leur habitation et échanger avec des professionnels de la rénovation. Trois balades thermiques ont été organisées début 2017 à la Bocca, dans le quartier République et dans le centre-ville par l'Espace Info Energie du Bassin cannois. La Mairie de Cannes a, de son côté, procédé à une **distribution gratuite aux Cannois de lampes basse consommation** dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive » (508 kits de deux ampoules distribués au 6 novembre 2017).

La CACPL a publié en mars 2017 un **guide des agriculteurs et producteurs locaux**. De son côté la Mairie de Cannes a poursuivi avec le délégataire de la restauration scolaire la mise en place progressive d'un **dispositif « Tri et lutte contre le gaspillage alimentaire »** avec 9 tables de tri installées dans les cantines scolaires (deux derniers sites équipés en décembre 2016 et avril 2017), des pesées quotidiennes pour évaluer les restes alimentaires avec un réajustement des quantités de pain livrées en tenant compte de la consommation des enfants et des restes évalués sur chaque site, des projets de lutte contre le gaspillage alimentaire initié avec les accueils périscolaires Vagliano et Broussailles, et un menu « défi anti gaspi » mensuel. Les premiers résultats sont encourageants : entre janvier et juin 2017, 20 kg de pain ont évité la mise au rebus, et le **gaspillage des repas évalué sur les 9 sites équipés du dispositif est passé de 163 g/plateau-enfant/jour en février 2017 à 124 g en juin 2017 quand la moyenne nationale était située à 149 g**. La restauration scolaire de Cannes a intégré en novembre 2017 le dispositif départemental « 06 à table », qui met en lien les producteurs agricoles et les gestionnaires de restauration scolaire, pour l'approvisionnement en certains fruits de saison.

Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable

Les ateliers, stands et animations organisés par le service environnement en 2017 pour sensibiliser le grand public au développement durable, notamment dans le cadre des semaines européennes du développement durable et de la mobilité, ont permis de **sensibiliser plus de 700 personnes** (malgré l'absence de salon du développement durable cette année en raison des ponts et du calendrier électoral), auxquelles il convient d'ajouter les 950 touristes et plaisanciers sensibilisés dans le cadre des campagnes Ecogestes et In'Eau Mer et les 1 500 écoliers sensibilisés à l'environnement dans le cadre scolaire et périscolaire. Le succès du « city game » organisé à l'occasion de la semaine de la mobilité pousse à imaginer d'autres vecteurs de mobilisation : la Mairie de Cannes a décidé fin 2017 de créer des livrets jeux permettant aux Cannois et aux touristes de découvrir de façon ludique la ville de Cannes et son patrimoine avec un focus sur le développement durable.

Le 28 septembre 2017, a été inauguré le nouvel **Espace municipal de services publics** rue de la Verrerie à La Bocca, hébergeant l'Antenne de Justice et une antenne d'Associations +. Les associations sont des formidables relais pour sensibiliser leurs membres et leur public au développement durable : pour les mobiliser et les valoriser, la Mairie de Cannes a créé en 2017 un **guide « développement durable : les associations agissent »** et une page dédiée sur le site internet de la Ville. Témoignage de cet engagement, la **seconde édition du tournoi de badminton « La Plume d'or »** a été comme en 2016 **labellisée « Développement durable, le sport s'engage »**. Autre mobilisation liée à l'actualité : les associations sportives cannoises ont été formées le 21 septembre 2017 à l'identification des signes de radicalisation.

Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité

Pour réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre liés à la gestion de son patrimoine, la Mairie de Cannes a procédé durant l'été 2017 à la **rénovation de l'école Gosciny** (amélioration thermique et rénovation des éclairages), tandis que la **première pierre de la nouvelle école des Broussailles** (future école Jacqueline de Romilly) a été posée le 23 juin 2017. Au second semestre 2017, la Ville a mis en place un système de management de l'énergie (ISO 50001) avec équipement de 30 bâtiments. Trois études ont par ailleurs été réalisées : une étude sur la mise en place d'une **gestion centralisée de l'arrosage** lancée fin 2016 qui a permis en 2017 la rédaction d'un cahier des charges pour une mise en place en 2018 et 2019 ; une étude de **récupération calorifique de l'eau de la piscine Montfleury** (système "Degrés Bleus Eau Chaude" de récupération des calories de l'eau évacuée des bassins pour chauffer l'eau neuve), et une étude de faisabilité d'un projet de géothermie profonde.

En janvier 2017, les illuminations de Noël ont été interrompues par la Mairie de Cannes pendant les pics de froid. La Ville a procédé tout au long de l'année 2017 au **déploiement d'un dispositif de télégestion de l'éclairage public** financé dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » ; environ 50 % des armoires électriques de la Ville dédiées à l'éclairage public sont désormais équipées de ce dispositif.

La Mairie de Cannes a poursuivi en 2017 sa démarche d'achats responsables en systématisant un tableau des clauses sociales et environnementales. Un marché d'assurance intégrant 90 heures d'insertion (première en France) a notamment démarré le 1^{er} janvier 2017. Cannes a reçu en octobre 2017 la note de 17.3, supérieure à la moyenne départementale de 15.9, de la Direction Départementale des Finances Publiques pour la bonne tenue de ses comptes en 2016.

Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail

Dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », la Mairie de Cannes a acheté en 2017 **deux berlines et deux petits utilitaires au gaz naturel véhicule (GNV) ainsi qu'une petite station de recharge au GNV**. La CACPL a quant à elle procédé à l'acquisition d'une benne hybride (moteur thermique et fouflage électrique) pour la collecte des déchets.

Le 30 novembre 2016, la Mairie de Cannes a reçu le **premier prix du baromètre AFNOR qui récompense la « qualité accueil et relations usagers »**, dans la catégorie des villes de 50 000 à 100 000 habitants. Un premier prix décerné avec une note globale de 76,1 %, supérieure de 13 points à la moyenne des 14 autres villes de sa catégorie (enquête portant sur 203 collectivités).

En 2016, la Mairie de Cannes a élaboré un **premier plan d'actions de promotion du bien-être au travail et de prévention des risques psychosociaux**, avec notamment des actions phares en termes de formations : sensibilisation à la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (96 agents sensibilisés en 2016), formation à la prévention et à la gestion des situations agressives (39 agents formés en 2016), séminaires de sensibilisation des directeurs et des chefs de service à la prévention des risques psychosociaux (59 cadres sensibilisés en 2016), formation sur le rôle du manager pour favoriser le bien-être au travail (26 chefs de service et cadres intermédiaires formés en 2016).

Pour améliorer les conditions de travail de ses agents, **la Ville a rénové, en 2017, plusieurs locaux** des espaces verts (square Mistral, jardins de la Roseaie, médiathèque Noailles, Palais des Festivals et des Congrès), le bureau d'accueil du cimetière de l'Abadie et les locaux de l'antenne de justice et de la Maison des associations, après avoir rénové les années précédentes les locaux du service des bâtiments communaux et du service matériel et décoration, d'Allo Mairie +, de la direction du contrôle et de la sécurité juridique, de la direction des systèmes d'information géographique, de la Propreté urbaine à Gambetta, au Petit Juas et au Square Verdun, des Espaces verts au grand Jas et au chemin de la Plaine de Laval, et du garage municipal.

Depuis 2016, la Ville de Cannes a élaboré et diffusé une **démarche collaborative de progrès au sein des services municipaux** : en 2016, 127 cadres de la collectivité ont suivi des formations destinées à les sensibiliser à les former au fonctionnement en mode projet, 6 ateliers ont vu la participation de 102 agents sur des thématiques touchant aussi bien le sens, la coopération entre les services, l'évaluation du personnel ou encore la communication interne, ainsi qu'un atelier de retour d'expérience sur l'organisation et le fonctionnement des services en situation de crise et des séminaires ont été organisés pour permettre aux directions de s'approprier le projet municipal. Un dispositif de management a été mis en place au sein de la direction de la propreté urbaine.

Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21

Depuis 2015, le rapport annuel de développement durable de la Ville adopte la même structuration que l'Agenda 21, ce qui lui permet de rendre compte chaque année des avancées de la démarche Agenda 21 ; les 42 fiches actions de la démarche ont également été revues en 2017 pour les rendre plus lisibles et plus faciles à suivre.

Le service Environnement a tenu un stand Agenda 21 à l'occasion de différentes manifestations, et a organisé en mai 2017 un atelier Agenda 21 au port Canto sur la préservation de la mer et littoral, couplé avec une sortie en mer sur le bateau Santo Sospir de protection des cétacés de Méditerranée. La collaboration avec le service Politique des quartiers a permis de faire émerger des initiatives locales en matière de développement durable (organisation d'une trocante dans le quartier du Petit Juas et lancement d'un repair café dans le quartier République).

La démarche participative la plus innovante mise en place en 2017 a été la **participation de Cannes les 27 et 28 octobre à la troisième édition du Climathon**, un challenge international sur 24h qui a réuni 108 collectivités dans le monde entier (dont uniquement Cannes et Paris pour la France) autour de défis locaux en faveur de la lutte contre le changement climatique. 35 personnes réunies en 5 équipes sur le site de CréACannes ont travaillé sur des propositions innovantes concernant le stationnement des vélos, la promotion du vélo, la location de vélos reconditionnés, le covoiturage et l'information multimodale, propositions dont la faisabilité sur le territoire de Cannes va maintenant être étudiée.



Direction Hygiène Santé Environnement

74 rue Georges Clemenceau

06400 CANNES

Tel : 04 89 82 20 10

Mail : forumcannes21@ville-cannes.fr

Forum numérique www.21placedurable.cannes.com

Site internet : www.cannes.com